



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chercheurs

Question écrite n° 74222

Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en matière de recherche. En effet, dans son récent rapport public annuel, la Cour des comptes formule une demande particulière : améliorer conjointement entre le ministère et les EPST la connaissance de la population des chercheurs contractuels et de leur devenir professionnel en menant des études de suivi de cohortes. Il souhaite donc savoir ce qu'elle compte entreprendre afin de prendre en considération cette recommandation fort pertinente de la Cour des comptes.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74222

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 février 2015](#), page 1033

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)